



# Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Distr. limitée  
10 février 2026

Français  
Original : anglais

---

## Première session ordinaire de 2026

18 et 19 février 2026

Point 1 de l'ordre du jour provisoire<sup>1</sup>

### Questions d'organisation

## Ordre du jour provisoire annoté et plan de travail de la première session ordinaire des 18 et 19 février 2026

### Note du secrétariat du Conseil d'administration

#### Ordre du jour provisoire

1. Questions d'organisation
2. Participation à l'Initiative ONU80
3. Questions relatives à l'audit
4. Examen mené par le Corps commun d'inspection sur la gouvernance et la supervision des Conseils d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)
5. Culture institutionnelle
6. Lutte contre le racisme et la discrimination raciale
7. Gestion des risques
8. Réunion conjointe du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
9. Visite conjointe sur le terrain
10. Questions diverses

---

<sup>1</sup> UNW/2026/L.1/Rev.2

*Remarque* : le présent document a été élaboré dans son intégralité par ONU-Femmes.

## **Annotations**

### **Point 1**

#### **Questions d'organisation**

Conformément à la décision [2014/5](#) relative à l'élection du Bureau du Conseil d'administration et à l'article 7 du règlement intérieur du Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Conseil d'administration élit un nouveau Bureau composé d'un(e) Président(e) et de quatre vice-président(e)s lors de la première séance de sa première session ordinaire, laquelle devrait se tenir le 12 janvier 2026.

Le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de sa première session ordinaire de 2026 (UNW/2026/L.1/Rev.2) ainsi que le plan de travail pour 2026. Il conviendra également de l'ordre du jour et du plan de travail pour la session annuelle de 2026. Il pourra aussi adopter le rapport de sa deuxième session ordinaire de 2025, qui s'est tenue les 9 et 10 septembre 2025.

#### *Documentation*

Ordre du jour provisoire annoté et plan de travail de la première session ordinaire de 2026 (UNW/2026/L.1/Rev.2)

Plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2026 (UNW/2026/L.2)

Projet d'ordre du jour provisoire et de plan de travail pour la session annuelle de 2026 (UNW/2026/CRP.1)

Rapport de la deuxième session ordinaire de 2025 ([UNW/2025/10](#))

Décisions adoptées par le Conseil d'administration lors de ses sessions de 2025 ([UNW/2025/11](#))

### **Point 2**

#### **Participation à l'Initiative ONU80**

Le Conseil d'administration discutera de la participation d'ONU Femmes à l'Initiative ONU80.

#### *Documentation*

Aucune documentation préliminaire n'est prévue.

**Point 3****Questions relatives à l'audit**

Le rapport financier, les états financiers audités d'ONU-Femmes et les rapports du Comité des commissaires aux comptes sont présentés au Conseil d'administration une fois par an, lors de la première session ordinaire, afin que ce dernier puisse prendre connaissance de tout commentaire relatif au rapport formulé par la Cinquième Commission pendant la session en cours de l'Assemblée générale.

Par ailleurs, le Conseil d'administration dispose également des rapports suivants : a) Suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans ses rapports sur les fonds et programmes des Nations Unies pour l'année terminée le 31 décembre 2024, et b) Statut actualisé des mesures de gestion d'ONU-Femmes visant à répondre aux recommandations en suspens en matière d'audit.

Conformément au paragraphe 2 de sa décision 2025/14, le Conseil d'administration se verra présenter une version révisée du Règlement financier et des règles de gestion financière (UNW/2012/6/Rev.2).

*Documentation*

Rapport financier et états financiers vérifiés pour l'année terminée le 31 décembre 2024 et Rapport du Comité des commissaires aux comptes (A/80/5/Add.12)\*

Suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans ses rapports sur les fonds et programmes des Nations Unies pour l'année terminée le 31 décembre 2024 (A/80/353/Add.1)

Statut actualisé des mesures de gestion d'ONU-Femmes visant à répondre aux recommandations en suspens en matière d'audit

Compte rendu sur le Règlement financier et les règles de gestion financière révisés

**Point 4****Examen mené par le Corps commun d'inspection sur la gouvernance et la supervision des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes**

Conformément au paragraphe 7 de sa décision 2024/3, au paragraphe 3 de sa décision 2025/2 et à sa décision 2025/15, le Conseil d'administration est mandaté pour discuter des progrès concernant la prise en compte de l'examen mené par le Corps commun d'inspection sur la gouvernance et la supervision des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes (JIU/REP/2023/7) à chaque session formelle, jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement, et recevra un compte rendu du groupe de travail.

*Documentation*

Compte rendu sur l'état d'avancement de l'examen mené par le Corps commun d'inspection (JIU/REP/2023/7)\*

## **Point 5**

### **Culture institutionnelle**

Conformément au paragraphe 5 de sa décision 2024/6 et à la pratique des Conseils d'administration d'autres entités, le Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS et d'ONU-Femmes s'adresse chaque année au Conseil d'administration au cours de la première session ordinaire, après quoi ONU-Femmes fait part de ses observations sur lesdites mesures.

Conformément au paragraphe 6 de sa décision 2024/6, le Bureau de l'Ombudsman pour les fonds et programmes des Nations Unies présentera son rapport annuel, et ONU-Femmes répondra à cette intervention en présentant les mesures prises par la direction sur les sujets concernés.

Conformément aux paragraphes 4 et 12 de sa décision 2024/6 et au paragraphe 7 de sa décision 2025/3, ONU-Femmes fournira un compte rendu sur l'impact de son travail sur la culture institutionnelle, et en particulier sur : a) les résultats obtenus ; b) les principales conclusions des enquêtes menées à l'échelle de l'Entité ; c) les progrès accomplis concernant le traitement digne et respectueux de l'ensemble du personnel et l'élimination des discriminations ; et d) les réussites et les difficultés qui restent à résoudre.

#### *Documentation*

Déclaration de la Présidence du Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS et d'ONU-Femmes et mesures prises par la direction

Rapport annuel 2024 du Bureau de l'Ombudsman pour les fonds et programmes des Nations Unies

Point sur la culture institutionnelle et la lutte contre la discrimination\*

## **Point 6**

### **Lutte contre le racisme et la discrimination raciale**

Conformément au paragraphe 15 de la décision 2024/6 du Conseil d'administration, ONU-Femmes fournira un compte rendu sur ses efforts pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale.

#### *Documentation*

Compte rendu sur les efforts déployés pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale\*

## **Point 7**

### **Gestion des risques**

Conformément au paragraphe 6 de sa décision 2024/1 et au paragraphe 2 de sa décision 2025/4, ONU-Femmes fournira un compte rendu sur les efforts déployés en continu pour améliorer le système de gestion des risques institutionnels et des risques critiques revêtant une importance stratégique.

*Documentation*

Compte rendu sur la gestion des risques et les principaux risques encourus par ONU-Femmes\*

**Point 8****Réunion conjointe du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida**

Conformément à la demande formulée par le Conseil d'administration lors de sa session annuelle de 2018, ONU-Femmes fournit des comptes rendus réguliers sur la mise en œuvre des points de décision du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida.

*Documentation*

Mesures prises par ONU-Femmes pour répondre aux recommandations formulées lors de la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

**Point 9****Visite conjointe sur le terrain**

Le Conseil d'administration se verra présenter un rapport concernant la visite conjointe sur le terrain en Égypte effectuée par les membres des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM du 26 au 30 octobre 2025.

*Documentation*

Rapport sur la visite conjointe sur le terrain en Égypte effectuée par les membres des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM du 26 au 30 octobre 2025.

**Point 10****Questions diverses**

Le Conseil d'administration examinera toute question qui sera posée et prendra des décisions à ce propos.

*Documentation*

Aucune documentation préliminaire n'est prévue.

\*Documents parlementaires soumis au Conseil d'administration pour action

## Plan de travail provisoire

<i>Jour</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Sujet</i>
<b>Mercredi 18 février</b>	10 h - 13 h	1	<p><b>Questions d'organisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et du plan de travail pour la première session ordinaire de 2026</li> <li>• Adoption du plan de travail annuel pour 2026</li> <li>• Adoption du rapport de la deuxième session ordinaire de 2025</li> </ul> <p><b>Ouverture de la session</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive</li> </ul> <p><i>Invitation des participants à s'exprimer</i></p>
	13 h 15 - 14 h 45		<i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>
	15 h - 18 h	2	<b>Participation à l'Initiative ONU80</b>
		3	<p><b>Questions relatives à l'audit</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du rapport financier et des états financiers audités de l'année terminée le 31 décembre 2024 et du Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'année terminée le 31 décembre 2024*</li> <li>• Suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans ses rapports sur les fonds et programmes des Nations Unies pour l'année terminée le 31 décembre 2024</li> <li>• Statut actualisé des mesures de gestion d'ONU-Femmes visant à répondre aux recommandations en suspens en matière d'audit</li> <li>• Compte rendu sur le Règlement financier et les règles de gestion financière révisés</li> </ul>
		4	<p><b>Examen mené par le Corps commun d'inspection sur la gouvernance et la supervision des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte rendu sur l'état d'avancement de l'examen mené par le Corps commun d'inspection*</li> </ul> <p><i>Consultations informelles sur les projets de décision, si nécessaire</i></p>
	Après la réunion		

<b>Jeudi 19 février</b>	10 h - 13 h	5	<p><b>Culture institutionnelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration de la Présidence du Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS et d'ONU-Femmes et mesures prises par la direction</li> <li>• Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman pour les fonds et programmes des Nations Unies</li> <li>• Point sur la culture institutionnelle et la lutte contre la discrimination*</li> </ul>
		6	<p><b>Lutte contre le racisme et la discrimination raciale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte rendu sur les efforts déployés pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale*</li> </ul>
		7	<p><b>Gestion des risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte rendu sur la gestion des risques et les principaux risques encourus par ONU-Femmes*</li> </ul>
	13 h 15 - 14 h 45		<i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>
	15 h - 18 h	8	<p><b>Réunion conjointe du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures prises par ONU-Femmes pour répondre aux recommandations formulées lors de la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida</li> </ul>
		9	<p><b>Visite conjointe sur le terrain</b></p> <p><b>Rapport sur la visite conjointe sur le terrain en Égypte effectuée par les membres des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM du 26 au 30 octobre 2025</b></p>
		10	<p><b>Questions diverses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption des projets de décision</li> </ul> <p><b>Questions d'organisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation de l'ordre du jour provisoire et du plan de travail pour la session annuelle de 2026</li> </ul> <p><b>Clôture de la session</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Secrétaire générale adjointe/Directrice exécutive d'ONU-Femmes</li> </ul>

\*Documents parlementaires soumis au Conseil  
d'administration pour action

---

---

---